



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 11
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 15 Mars 2019 – 20 h		
Sous la présidence de Monsieur Denis SCHITZ		
Membres présents : <u>M^{mes}</u> Sylvie BECQUER Adjointe, <u>MM.</u> Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Jean-Paul WEBER, Adjoints <u>M^{mes}</u> Lysiane SPATARO, Conseillère Déléguée, <u>MM.</u> Michel D'AMORE, Philippe MOURAUX, Anthony SARTORI, Rémi SCHAEDEGEN, François SERSEN		
Membres absents excusés : <u>M^{me}</u> Danielle GOLIN Adjointe, Jeanne CECCARELLI, Carole FERNANDES, Sophie GRZELAK, Valérie MARQUIS, Séverine POCHON, <u>MM.</u> Stéphane BLACH, Membre absent non excusé : Nelly WIEMERT		

Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Conseil Municipal vote les comptes administratifs (Budget Général et Budget Lotissement) présentés par le Maire.

Les balances générales laissent apparaître :

a) Budget général :	excédent de	1 639 360,02 €
b) Budget Lot. « Les Arbrisseaux » :	déficit d'investissement	8 460 525,40 €
	excédent de fonctionnement	9 370 425,25 €

2. COMPTES DE GESTION 2018 – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion présentés par le Receveur Municipal et décide l'affectation des résultats de l'exercice 2018.

3. BUDGET PRIMITIF 2019

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2018 qui s'établit comme suit :

- <u>Section de Fonctionnement</u> :	
Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de :	2 603 876,02 €
- <u>Section d'Investissement</u> :	
Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de :	3 526 929,02 €

Les opérations ci-après sont inscrites au budget :

- Gros entretien dans les bâtiments communaux
- Aménagement espaces ludiques et massifs arbustifs
- Travaux de VRD lotissement « les Arbrisseaux »
- Mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes, du complexe sportif et du boulodrome
- Travaux Salle des Fêtes (chauffage, ventilation)
- Réfection voirie lotissement « Les Bleuets »
- Remaniement toiture et sol du complexe sportif
- Extension de la Mairie,
- Aménagement de 4 logements dans l'ancienne école maternelle de BURE

3.1 - BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LES ARBRISSEAUX » :

Le Conseil Municipal arrête les décisions suivantes relatives au budget annexe « Lotissement Les Arbrisseaux » :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de : 18 740 850,50 €

- Section d'Investissement :

Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de : 17 830 950,65 €

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur les trois taxes locales. Les taux suivants sont ainsi maintenus :

➤ - Taxe d'Habitation	:	8,94 %
➤ - Taxe Foncier Bâti	:	10,95 %
➤ - Taxe Foncier non Bâti	:	43,22 %

5. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

a) Centre Communal d'Action Sociale : 7 000 €.

b) Associations Locales (Fonctionnement) :

- 8 000 € au Football Club de BURE
- 6 800 € au Handball Club
- 1 500 € au Club de Karaté Arts Martiaux
- 1 100 € au Cercle Arts et Loisirs de TRESSANGE
- 1 000 € au Foyer des Anciens de BURE
- 700 € à l'Échiquier TRESSANGEOIS
- 600 € au Cyclotourisme
- 500 € à la Chorale Saint Charles
- 300 € au Moto Cross du Pays-Haut
- 300 € à l'Amicale des Anciens Combattants
- 300 € au Club de Volley Ball
- 300 € à l'Association SOS Animaux
- 300 € à l'Association « Les Belles du Pays Haut »

c) Associations Locales (Hors Fonctionnement) :

- 1 800 € au Football Club de BURE au titre du traçage et de l'entretien des stades
- 250 € au Football Club de BURE en remboursement de frais à la charge de la Commune

d) Autres Associations :

- 316 € à AMOMFERLOR (Convention)
- 300 € à l'Association « Verre J'espère »
- 250 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BOULANGE
- 250 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'OTTANGE
- 200 € à VIE LIBRE (Convention)
- 150 € à l'Association des Donneurs de Sang bénévoles du Haut Plateau
- 150 € à la Section interlocale des Mutilés du Travail

e) Autres Subventions au titre des activités scolaires et périscolaires :

- 4 400 € à l'Association des Parents d'Elèves « Les Crayons Magiques » (20 € x 220 élèves)
- 1 900 € au Foyer Socio-Educatif du Collège d'AUMETZ (20 € x 95 élèves)
- 192 € à l'USEP (Circonscription de HAYANGE : 4 € x 48 élèves)

6. LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 01/05/2019, le logement communal sis 42 (Appartement A - Logement 4) rue Claude Le Lorrain à BURE, au tarif en vigueur.

7. RECOUVREMENT DE DEPENSES ENGAGEES PAR LA COMMUNE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

Le Conseil Municipal décide de recouvrer auprès de la Société CEP, la somme de 2 774,46 €, représentant des dépenses d'énergie (eau et électricité) engagées par la Commune lors des travaux de construction du nouveau groupe scolaire.

8. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (FOL)

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec la Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle, la convention relative à l'accès par la Commune, pour l'année 2019, à tous les services et aides de la Fédération.

9. VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A LUDELANGE

Le Conseil Municipal, après avis du Service des Domaines, décide de vendre le terrain en friche constituant l'emprise de l'ancien camp militaire de LUDELANGE.

Ce terrain, d'une superficie approximative de 4ha 16a situé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Miniers, est inconstructible et ne présente plus d'intérêt pour la Commune.

10. LOCATION D'UN TERRAIN EN FRICHE ROUTE DE BOULANGE A LUDELANGE

Le Conseil Municipal décide de louer à une entreprise de Travaux Publics, pour une durée de 6 ans, le terrain en friche, d'une contenance d'environ 82 ares, constituant l'emprise d'une ancienne carrière route de BOULANGE à LUDELANGE.

11. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Vente à un tiers, d'une tondeuse autoportée n'ayant plus d'utilité pour la Commune.
- Labellisation de la Commune « Village Internet @@ 2019 » par l'Association Villes Internet.
- Opération « Participation Citoyenne » - Signature prochaine de la convention avec les services de l'Etat.
- Après-midi récréatif à l'intention des séniors, organisé par le CCAS le 17 Mars 2019, à la salle des fêtes d'OTTANGE.
- Inscription dans les écoles pour la rentrée scolaire 2019/2020. Augmentation sensible des effectifs.
- Mouvement de grève des enseignants le 19 Mars 2019. Assurer l'accueil des élèves.
- PLU – Modification Simplifiée n° 2 – Approbation des modifications.



TRESSANGE, le 18 Mars 2019
Le Maire,

Denis Schitz
Denis SCHITZ